

Nouvelles informations financières du Service des finances

(Mise à jour 26 mars 2020)

1- Impacts financiers des annulations d'activités et de déplacements professionnels

Les dépenses engendrées en raison de COVID-19 doivent être imputées dans des comptes distincts qui ont été créés à cet effet. Ces comptes spécifiques permettront d'effectuer les suivis et les redditions financières nécessaires.

Cela touche :

- Déplacement
 - Frais de déplacement employés
 - Frais de déplacement étudiants
 - Frais de déplacement invités
- Événements, congrès et colloques :
 - Frais événements, congrès, colloques
 - Frais de réception
- Hébergement
 - Dépenses d'hébergement-employés
 - Dépenses d'hébergement-étudiants
 - Dépenses d'hébergement-invités
- Logiciel et équipement
 - Location de logiciels, hébergement site web et accès base de données
 - Équipements

S.V.P., consulter le site Web du Service des finances, mentionné ci-dessous pour plus de détails. Ce dernier est mis à jour régulièrement à l'adresse suivante

<https://www.sf.ulaval.ca/annonce-li%C3%A9-au-coronavirus-covid-19>

Veuillez noter que l'association des comptes à des règles financières est effectuée manuellement. Par conséquent, il est possible que votre combinaison comptable ne soit pas disponible. S.V.P., en faire la demande au VRDES.

2- Annulation des déplacements professionnels (rapport de frais de voyage et de représentation)

Les directives concernant le COVID-19 obligent certains membres du personnel à annuler des activités ou des déplacements professionnels, et ce, à la suite de l'annulation de l'activité, lors de l'émission d'un avis aux voyageurs ou simplement en respect des directives émises par la santé publique.

Veillez consulter le site Web du Services des finances pour plus de détails sur la procédure à suivre pour vos rapports de frais de voyage, et les pièces à joindre. Ce dernier est mis à jour régulièrement à l'adresse suivante :

<https://www.sf.ulaval.ca/annonce-li%C3%A9-au-coronavirus-covid-19>

2- Redistribution rétroactive de salaire (RRS)

L'outil de calcul Excel pour la saisie électronique des RRS doit continuer à être utilisé par les personnes en centres affiliés.

Nous désirons vous informer qu'un ajout, **pour l'approbation de la transaction** a été formulé par le Service des finances. Prendre note des exemples de preuves d'approbation.

Exemples de preuves pour l'approbateur :

- Courriel initial de l'approbateur qui demande de procéder à une RRS
- Courriel de l'approbateur après lui avoir transmis l'outil de calcul Excel

Courriel au vérificateur incluant le fichier Excel en mettant l'approbateur en copie conforme (c. c.); dans ce cas, un texte dans le courriel mentionnant *qu'une réponse de l'approbateur est nécessaire dans le cas où il n'est pas d'accord* doit être ajouté.